



LE SECTEUR DU SCIAGE

Approvisionnement, commercialisation et innovation

Provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg

Région des Hauts-de-France et de Champagne-Ardenne

Rapport d'enquête réalisé dans le cadre du projet ProFilWood

Janvier 2018



Feel Wood
ProFilWood



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

Table des matières

1.	Introduction.....	3
2.	Méthodologie.....	4
2.1.	Questionnaire.....	4
2.2.	Echantillonnage.....	4
3.	Résultats.....	5
3.1.	Le secteur du sciage.....	5
3.1.1.	Scieries de feuillus et de résineux.....	5
3.1.2.	Evolution des scieries.....	6
3.2.	Le sciage de feuillus.....	7
3.2.1.	Approvisionnement.....	8
3.2.2.	Commercialisation.....	10
3.2.3.	Bois local et circuits courts.....	12
3.2.4.	Investissements et innovations.....	12
3.3.	Le sciage de résineux.....	13
3.3.1.	Approvisionnement.....	13
3.3.2.	Commercialisation.....	14
3.3.3.	Bois local et circuits courts.....	16
3.3.4.	Investissement et innovations.....	16
4.	Conclusion et perspectives.....	17
5.	Bibliographie.....	18

1. Introduction

La sous-valorisation des essences locales, et plus particulièrement des essences feuillues, constitue une problématique centrale de la filière forêt - bois ; tant au niveau du territoire belge que du territoire français.

Le secteur de la transformation du bois est, d'une part, particulièrement touché par l'amenuisement de l'activité des scieries de feuillus qui conduit de nombreuses entreprises à fermer leurs portes. En cause, les difficultés d'industrialisation, l'âpre concurrence sur la matière première ou encore le manque de débouchés et la concurrence croissante des produits d'importation et des autres matériaux. D'autre part, il est majoritairement dominé par l'industrie du bois résineux dont la dynamique actuelle doit cependant être soutenue et consolidée dans le but de diversifier et renforcer la plus-value des produits finis issus de nos peuplements.

Bâti sur ces constats, le projet européen ProFilWood a pour principal objectif de soutenir la valorisation des essences de bois locales à travers le développement de projets innovants auprès d'entreprises de la filière bois, la sensibilisation auprès des consommateurs et des acteurs de la filière, l'émergence de nouveaux produits à haute valeur ajoutée et la promotion d'ouvrages pilotes exemplaires conçus à partir d'une matière première bois issue de nos régions.

Préalablement à la mise en œuvre d'actions ciblées, une enquête a été conduite auprès de 193 entreprises de transformation du bois situées au sein des provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg pour la Wallonie et des régions des Hauts-de-France et de la Champagne-Ardenne pour la France. Elle a pour objectifs de dresser le bilan actuel des entreprises de la zone d'actions du projet, d'identifier l'offre et la demande en bois local, de pointer les éventuels freins à sa valorisation et d'obtenir des informations nécessaires à la mise en œuvre de futures actions.

Fruit de ces enquêtes, le présent rapport expose les résultats propres aux entreprises de première transformation. Il comprend trois sections principales. La première traite de la méthode de collecte et de traitement des données utilisée. La deuxième développe les résultats obtenus, d'une part, pour les scieries de feuillus et, d'autre part, pour les scieries de résineux. Enfin, des perspectives sont proposées dans la dernière section.

Ce rapport se veut volontairement synthétique et poursuit un simple but de restitution. Il intègre des chiffres issus uniquement d'entreprises situées au sein d'une zone d'étude atypique dont l'interprétation doit être réalisée comme tel et l'extrapolation ou la généralisation à l'ensemble du territoire wallon ou français considérée avec précaution. Cette remarque est d'autant plus avérée pour l'industrie wallonne, suite à l'absence des importantes unités de sciage situées en province de Liège.

2. Méthodologie

2.1. Questionnaire

Dans le but de collecter des informations essentielles à la mise en œuvre des activités du projet, un questionnaire a été élaboré spécifiquement pour le secteur des scieries. Il résulte du travail conjoint des cinq partenaires du projet, à savoir, Nord Picardie Bois, Hout Info Bois, l'Office Economique Wallon du Bois, Ligne Bois et Valeur Bois.

Il comprend quatre sections :

- Approvisionnement
- Commercialisation
- Bois local et circuits courts
- Innovations et investissements de l'entreprise

Le questionnaire a été soumis au responsable de chaque scierie rencontré lors d'un entretien individuel sur le lieu de travail entre janvier et mai 2017. En dépit de son caractère chronophage, cette méthode présente de nombreux avantages. Outre un taux de réponses relativement élevé, elle réduit les risques de malentendus et permet d'obtenir des informations supplémentaires grâce aux digressions des interlocuteurs. Elle offre également l'opportunité de présenter concrètement le cadre du projet et les différentes actions qui s'y rattachent et permet d'identifier avec précision les entreprises désireuses d'y participer.

En Wallonie, les scieries ont été interrogées par Hout Info Bois. En France, les scieries de Champagne-Ardenne et des Hauts-de-France ont été rencontrées par Valeur Bois et Nord Picardie Bois, respectivement.

2.2. Echantillonnage

En parallèle à l'élaboration du questionnaire d'enquête, un recensement actualisé des scieries en activité sur la zone d'actions du projet a été réalisé.

Pour les provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg ainsi que la région des Hauts-de-France, l'ensemble de ces entreprises ont été contactées et sollicitées pour une rencontre. Les entreprises situées en Champagne-Ardenne ont, quant à elles, été sélectionnées sur base d'un échantillonnage aléatoire.

3. Résultats

3.1. Le secteur du sciage

3.1.1. Scieries de feuillus et de résineux

Au total, pour les trois régions considérées, 82 scieries ont participé à l'enquête. Parmi ces entreprises, 37 sont situées en Wallonie (provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg), 28 en région des Hauts-de-France et 17 en Champagne-Ardenne. Ces entreprises représentent, respectivement, 74 %, 90 % et 53 % du nombre total de scieries en activité au sein de ces régions (Figure 1). Les entreprises restantes n'ont pas souhaité être interrogées par manque de temps, désintérêt ou cessation prochaine de leur activité. En Champagne-Ardenne, les 17 scieries rencontrées sont issues d'un échantillonnage aléatoire préalablement défini.

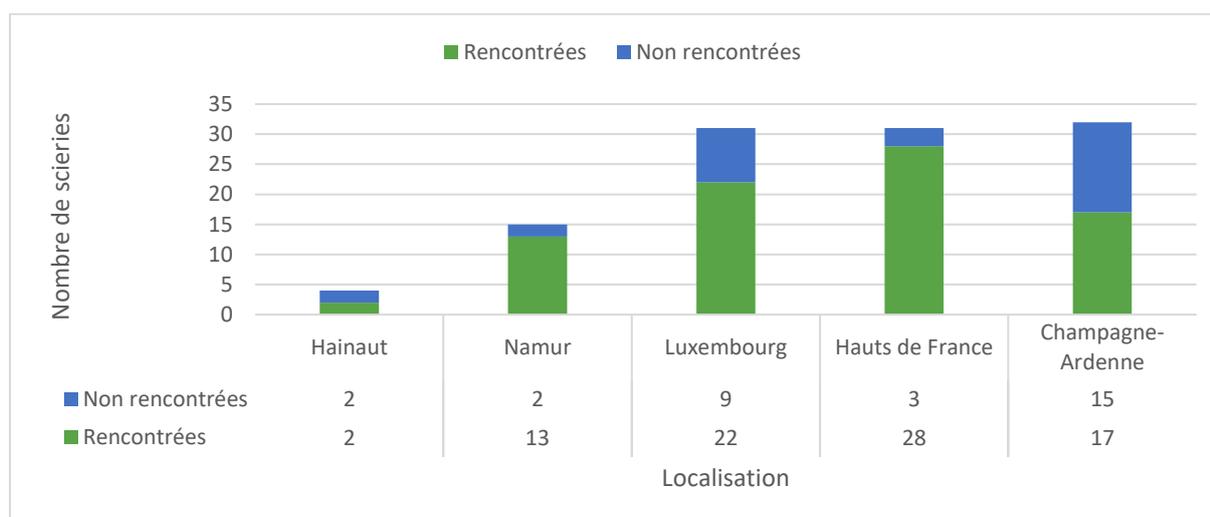


Figure 1. Répartition des scieries rencontrées et non rencontrées dans le cadre de l'enquête en fonction de leur localisation

Les scieries se distinguent entre-elles par les essences de bois qu'elles valorisent. Sur l'ensemble du territoire étudié, on retrouve des scieries de feuillus, des scieries de résineux et des scieries mixtes dont les proportions diffèrent d'une région à l'autre (Figure 2). Cette ventilation s'explique essentiellement par la composition en essences des massifs forestiers auprès desquels elles se sont implantées.

Pour éviter toute confusion due au sciage occasionnellement mixte de certaines scieries, une scierie de feuillus ou de résineux est considérée comme mixte dès lors que chaque essence débitée (feuillue et résineuse) occupe une place significative, sensiblement équivalente dans la production (CTBA, 2001).

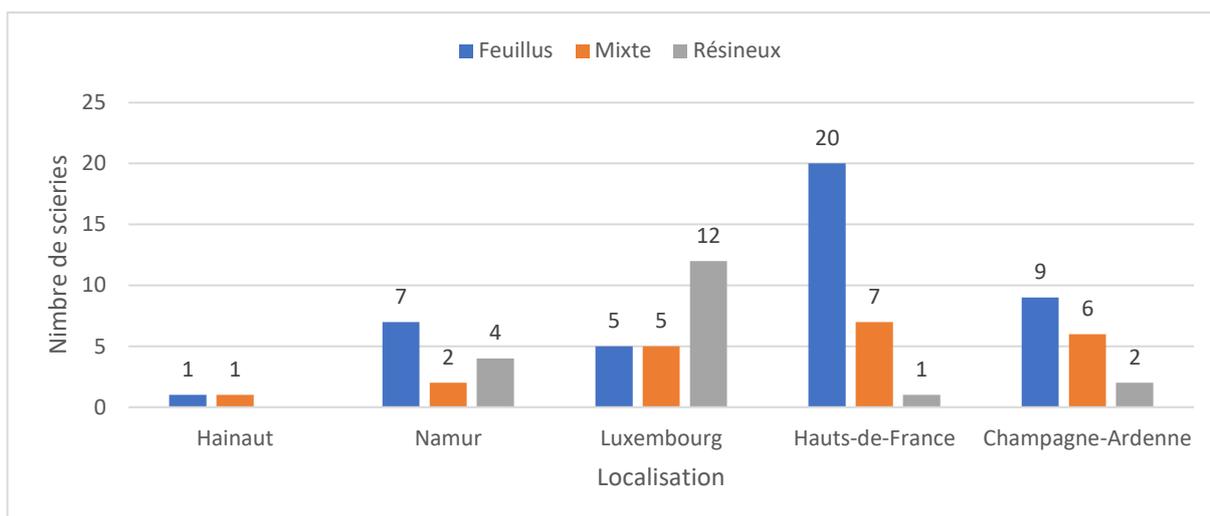


Figure 2. Répartition des scieries rencontrées par type et par localisation

3.1.2. Evolution des scieries

Provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg

La Figure 3 illustre explicitement, pour les provinces considérées, le phénomène de diminution du nombre de scieries identifié en Wallonie depuis de nombreuses années (FNS, 1989 ; BOLDRINI, 2010). Ce phénomène semble toucher plus drastiquement les scieries de feuillus et de résineux puisqu'aucune modification du nombre de scieries mixtes n'est observée entre 2010 et 2017. Néanmoins, au cours de cette même période, certaines scieries mixtes ont effectivement disparu. L'absence de modification de leur nombre observée sur la figure ci-dessous trouve son explication dans la modification de l'activité de certaines scieries de feuillus qui ont fait le choix de l'élargir au sciage d'essences résineuses, compensant ainsi la perte des scieries mixtes. Cette transformation est rendue possible par un outil de sciage polyvalent, contrairement aux scieries de résineux qui peuvent difficilement adapter leur outil automatisé à l'hétérogénéité des grumes de feuillus.

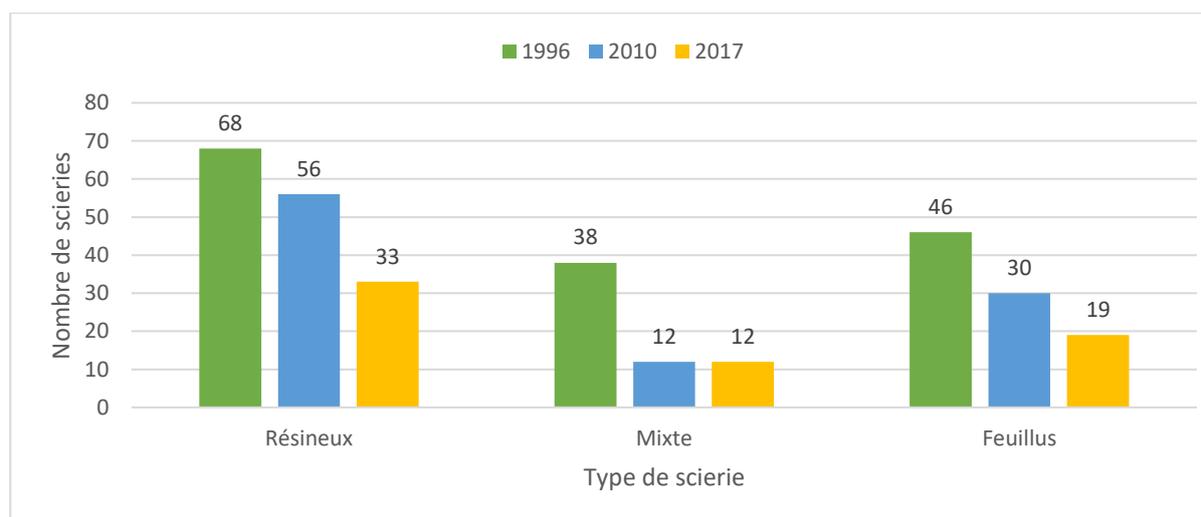


Figure 3. Evolution du nombre de scierie entre 1996 et 2017 pour les provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg

Hauts-de-France et Champagne-Ardenne

A l'instar de la Wallonie, les régions des Hauts-de-France et de Champagne-Ardenne (et plus globalement, le France) subissent également une diminution du nombre de leurs unités de sciage.

Impactant le secteur depuis plus de deux décennies, ce phénomène ne perd toutefois pas de sa vigueur. Ainsi, au cours des deux dernières années, dix des 41 scieries encore en activité en région des Hauts-de-France ont fermé leurs portes. Constat similaire en Champagne-Ardenne où près de 40 % des unités de sciage, soit un total de 52 entreprises, ont dû cesser leurs activités entre 2003 et 2017. A l'heure actuelle, seuls 73 scieries sont recensées sur l'ensemble du territoire.

Tendance générale

Outre les difficultés d'industrialisation, l'implacable concurrence sur la matière première, le manque de débouchés ou encore la concurrence croissante des produits d'importation et des autres matériaux qui touchent particulièrement le secteur du sciage de feuillus, de nombreuses scieries doivent également faire face à deux facteurs qui accentuent leur déclin : les difficultés de trésorerie et/ou de reprise de l'entreprise.

En l'absence de repreneurs, plusieurs scieries étudient déjà les éventuelles propositions de rachats futurs. Néanmoins, ces propositions ciblent essentiellement le bâti, en laissant l'activité de sciage sur le carreau. Si les petites structures sont plus fréquemment touchées, certaines unités de taille moyenne voire de grande taille doivent également affronter ces contraintes.

Quelle que soit la taille de leur entreprise, les scieurs sont tous égaux face au temps qui s'écoule. Avec une moyenne d'âge proche de 50 ans et faute de repreneur, le secteur du sciage risque de s'essouffler de manière accrue au cours des prochaines années. Renforçant alors un phénomène de disparition d'unités de sciage déjà trop fortement ancré dans le paysage franco-belge.

3.2. Le sciage de feuillus

Au total, pour les trois régions considérées, 42 scieries de feuillus et 21 scieries mixtes ont participé à l'enquête. Ces entreprises ont été classées sur base du volume de leur production annuelle selon le système de classification proposé par le FCBA, anciennement CTBA (CTBA, 2001) (Figure 4).

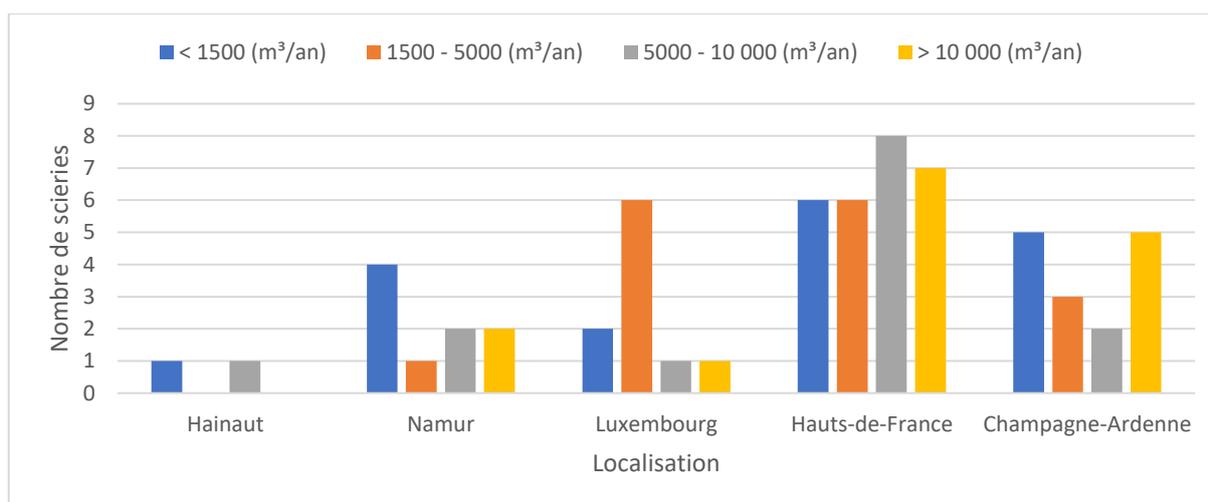


Figure 4. Distribution des scieries de feuillus et scieries mixtes selon leur catégorie de production (m³ de sciage/an)

La répartition des scieries au sein de ces classes de production révèle des différences significatives entre les trois provinces belges et, de manière plus marquée, entre les entreprises belges et françaises.

Au sein des provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg, seules trois unités de sciage consomment plus de 10 000 m³ de bois par an. Deux de ces unités scient essentiellement du chêne tandis que la troisième, spécialisée dans la production de bois d'emballage, consomme principalement du peuplier.

Pour ces provinces, on retrouve en majorité des scieries affichant une consommation de bois inférieure à 5000 m³ par an (Figure 5). Ces unités artisanales représentent plus de 60 % des unités de sciage contre 80 % en 2010 (BOLDRINI, 2011). Cette réduction illustre sans équivoque le phénomène de disparition des petites unités qui touche implacablement le secteur depuis plusieurs décennies.

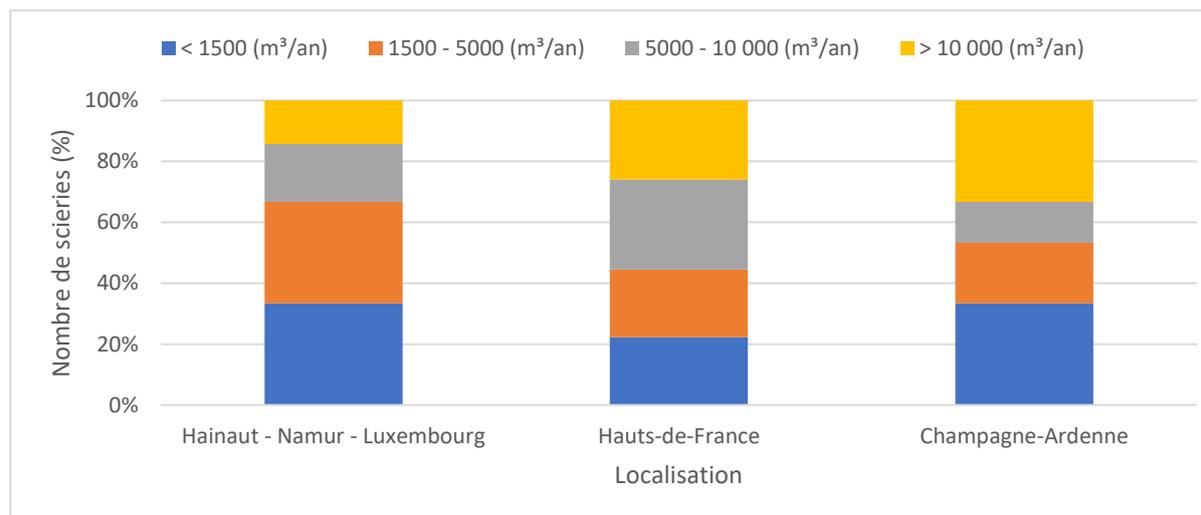


Figure 5. Distribution des scieries de feuillus et scieries mixtes selon leur catégorie de production (m³ de sciage/an)

Du côté français, on retrouve un nombre plus important de grandes unités de production rendant la répartition des scieries plus homogène. En Champagne-Ardenne, 40 % des scieries interrogées dans le cadre de l'enquête consomment plus de 10 000 m³ de bois par an.

3.2.1. Approvisionnement

Les besoins en grumes de feuillus indigènes des 42 scieries de feuillus et des 21 scieries mixtes avoisinent 320 000 m³ pour l'année 2016 (

Tableau 1). Si les deux régions françaises présentent une tendance similaire, à savoir, une consommation en grumes de feuillus moindre pour les scieries mixtes en comparaison aux scieries de feuillus, on observe une dynamique moins marquée au sein du paysage wallon, avec 22 600 m³ et 42 100 m³ de grumes de feuillus absorbées pour les scieries mixtes et les scieries de feuillus, respectivement. Les besoins plus homogènes entre ces deux types d'unité de sciage s'expliquent essentiellement par le phénomène de diversification de nombreuses scieries de feuillus souhaitant élargir leur offre et se tournant alors vers un sciage mixte. Ce phénomène est particulièrement identifié en province de Luxembourg qui comptait, en 2010, 16 scieries de feuillus et 2 scieries mixtes et sur lequel sont recensés, en 2017, 5 scieries de feuillus et 5 scieries mixtes.

Le rayon moyen d'approvisionnement est de 82, 77 et 90 km pour les provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg, respectivement. Avec un rayon de 148 km, les scieurs des Hauts-de-France parcourent, en moyenne, la plus longue distance pour s'approvisionner. En cause, le faible taux de boisement de

la région, le morcellement des parcelles forestières ou encore la recherche de bois de diamètre suffisant. Les scieries situées en Champagne-Ardenne trouvent, quant-à-elles, leur matière première dans un rayon moyen de 73 km.

Tableau 1. Volumes de bois consommés par les scieries de feuillus et les scieries mixtes de la zone étudiée pour l'année 2016

Localisation	Besoins en grumes de feuillus pour les scieries de feuillus (m ³)	Besoins en grumes de feuillus pour les scieries mixtes (m ³)
Province de Hainaut	6500	0
Province de Namur	27 800	10 200
Province de Luxembourg	7800	12 400
Hauts-de-France	134 000	22 600
Champagne-Ardenne	72 300	21 500
Total	248 400	66 700

Le volume consommé par les scieries situées en province de Hainaut, Namur et Luxembourg est principalement constitué de chêne qui représente 59 % de leur approvisionnement (Figure 6). Le peuplier, le hêtre et le frêne interviennent, respectivement, à hauteur de 18 %, 14 % et 8 %.

La Figure 7 illustre les besoins en grumes de la région des Hauts-de-France. Ces besoins sont essentiellement constitués de peuplier (42 %) et de chêne (35 %). Ils comprennent également une part de hêtre (19 %) et, dans une moindre mesure, de frêne (3 %). Les récentes ventes de bois en région des Hauts-de-France laissent apparaître un intérêt plus faible pour les lots à dominance de bois moyen et forte proportion de hêtre et de frêne de qualité et les lots à dominance de perches alors que ces deux types de lots représentent près de 50 % des lots de bois présentés en vente. Ce constat soulève l'inadéquation actuelle entre la structure et la qualité des peuplements proposés et les possibilités d'exploitation, de rentabilité et de valorisation.

La ventilation des essences n'a pu être réalisée avec précision pour la Champagne-Ardenne suite à l'absence d'informations relatives aux volumes des essences transformés par les scieries.

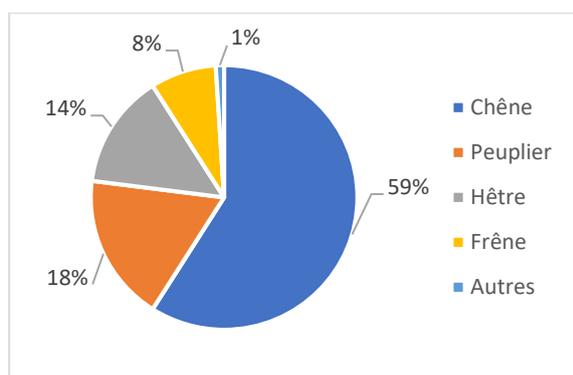


Figure 6. Besoins des scieries des provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg en feuillus en 2016 (64 600 m³ de grumes)

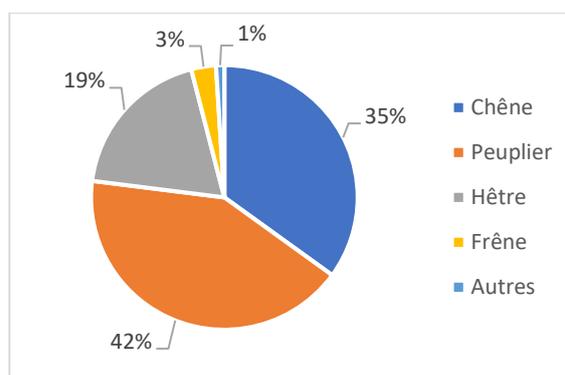


Figure 7. Besoins des scieries des Hauts-de-France en feuillus en 2016 (156 600 m³ de grumes)

73 % des scieries interrogées ont exprimé des difficultés liées à leur approvisionnement en bois. Sans grande surprise, près de la moitié de ces scieries pointe la concurrence sur le marché (46 %) et le prix élevé de la matière première (41 %) comme principales contraintes. Ces difficultés sont d'autant plus renforcées par la disponibilité de plus en plus limitée en volume et en essences (30%). A ces contraintes s'ajoutent une réglementation d'exploitation contraignante (20 %), des délais d'approvisionnement

importants (17 %) et une constante évolution des contraintes réglementaires liées au transport (11 %). Les problématiques propres à la santé des forêts et la gestion sylvicole ne sont que rarement identifiées comme source de difficultés pour l'approvisionnement des scieries. Ainsi, seul 9 % des scieries relève des problèmes phytosanitaires en forêt et 7 % des problèmes liés à la faible régénération du chêne ou à la réduction des gros bois. Enfin, bien qu'elle soit saluée par la plupart des scieries, plusieurs d'entre-elles considèrent que la démarche des ventes de gré à gré mises en œuvre sur le territoire wallon doit encore être améliorée et renforcée (7 %).

3.2.2. Commercialisation

L'évolution des demandes en produits sciés au cours des trois dernières années est présentée au sein des figures ci-dessous (Figure 8 ; Figure 9 ; Figure 10).

Globalement, moins du tiers des entreprises interrogées a connu une baisse des demandes au cours de cette période. Les entreprises wallonnes ont été plus touchées que les entreprises françaises, avec une baisse enregistrée pour 33 % d'entre-elles contre 22 % et 27 % en Hauts-de-France et Champagne-Ardenne. Elles affichent, par contre, le taux d'évolution positif le plus élevé (62 %).

Une certaine stagnation a été ressentie sur le versant français puisque 41 % des entreprises des Hauts-de-France et 27 % des entreprises de Champagne-Ardenne n'ont enregistré aucune évolution dans la demande en produits sciés. Néanmoins, sur cette même période, près de la moitié des scieries de Champagne-Ardenne ont été sollicitées de manière plus soutenue. Ce taux, plus faible en Hauts-de-France, n'atteint quant-à-lui que 37 %. Ce pourcentage ne tient cependant pas compte de la récente reprise du marché de la palette survenue post-enquête et dont les impacts influencent positivement la demande auprès des scieries de peuplier de la région.

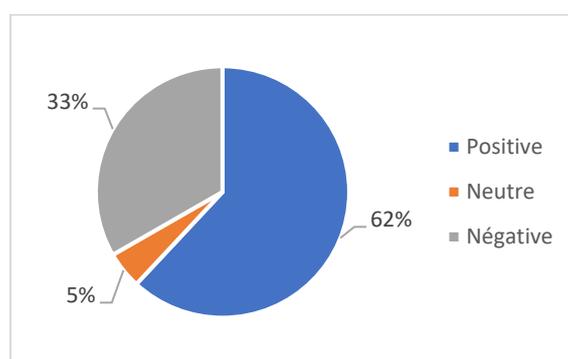


Figure 8. Evolution des demandes au cours des trois dernières années pour les provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg

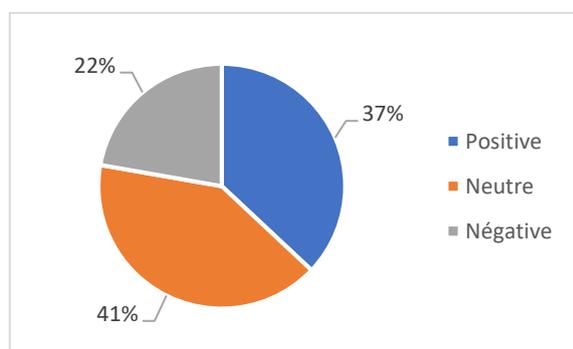


Figure 9. Evolution des demandes au cours des trois dernières années pour la région des Hauts-de-France

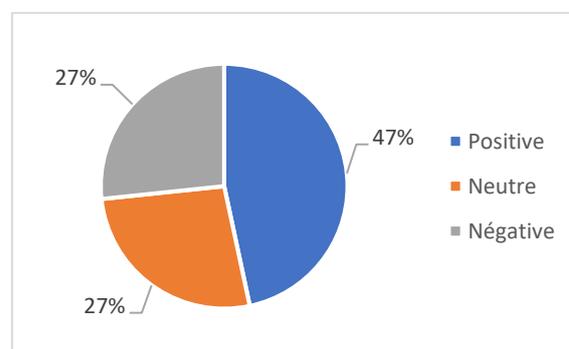


Figure 10. Evolution des demandes au cours des trois dernières années pour la région de Champagne-Ardenne

A la baisse des demandes ressenties au sein du secteur par certaines scieries s'ajoutent les difficultés d'écoulement de certains produits spécifiques et ce, pour 64 % des entreprises interrogées. Les pièces de courtes dimensions, les produits connexes ou encore le bois d'emballage sont particulièrement pointés. De manière globale, les produits en hêtre se vendent difficilement, de même que les produits en peuplier.

Un phénomène généralisé est également relevé au sein de la filière : 94 % des entreprises se retrouvent occasionnellement, voire fréquemment, confrontées à des demandes auxquelles elles ne peuvent répondre.

La production insuffisante de la scierie est énoncée comme cause principale dans plus de 40 % des cas (Figure 11) et s'explique essentiellement par des exigences de délais trop courtes renforcées par la baisse du stockage depuis la crise économique et, dans une moindre mesure, par le manque de main d'œuvre, reflétant ainsi la réticence des scieries à engager du personnel face à l'incertitude du marché et à la ponctualité de certaines demandes (Figure 12).

Le manque d'équipement, énoncé comme seconde cause du phénomène (22 %), illustre la demande accrue en produits à plus forte valeur ajoutée, tels que les produits rabotés ou séchés, relevée par plusieurs entreprises du secteur. Si certaines des scieries ont anticipé ou suivi la tendance du marché en s'équipement adéquatement, d'autres n'ont pas abordé ce virage et en ressentent actuellement les conséquences. Néanmoins, certaines d'entre-elles, ont pour objectif de remédier prochainement à ce manque en investissant dans l'achat de matériel.

Une troisième cause relevée pour 16 % des scieries concerne les demandes trop spécifiques en termes de sections ou encore d'essences auquel s'ajoutent des refus de commandes pour cause de qualité exigée non disponible voire non réalisable (7 %).

Enfin, près d'une scierie sur dix est occasionnellement confrontée à des demandes de prix trop faibles.

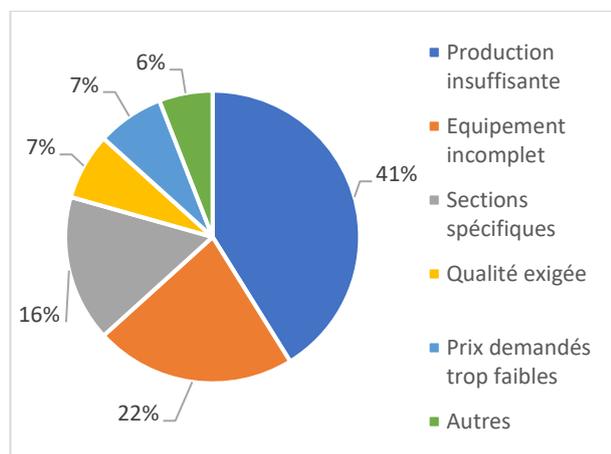


Figure 11. Causes de l'incapacité des scieries à répondre à certaines demandes

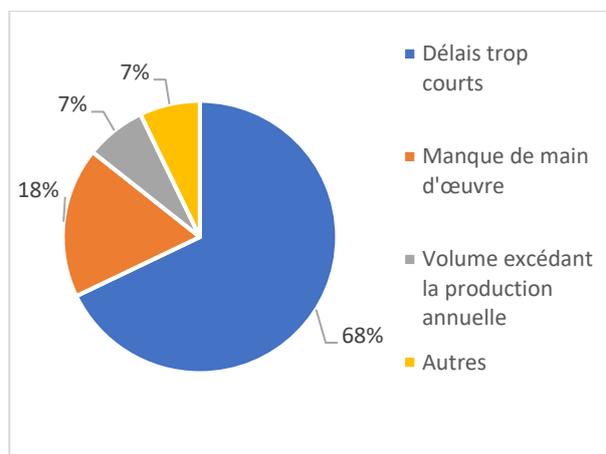


Figure 12. Détails relatifs à la cause « Production insuffisante » de la figure 11

3.2.3. Bois local et circuits courts

Que ce soit par simple curiosité ou par principe écologique, 89 % des scieries de feuillus ou des scieries mixtes de la zone d'étude ont déjà été questionnées par leurs clients sur l'origine des bois qu'elles valorisent. Plus du tiers de manière courante et plus de la moitié de manière occasionnelle (Figure 13).

Ce questionnement relatif à la provenance locale ou non de la matière première est essentiellement exprimé par les particuliers mais très rarement par les négociants et autres professionnels de la filière (constructeurs, menuisiers, etc.).

74 % des scieries sont également sollicitées par des particuliers qui souhaitent acheter du bois directement auprès des producteurs sans passer par les réseaux de grande distribution conventionnels. On parle de circuits courts.

Ce mode de consommation, en constante croissance dans le secteur alimentaire, est encore peu répandu dans le secteur des scieries (Figure 14). La sensibilité des clients pour l'achat de produits en circuits courts n'étant majoritairement exprimée auprès des scieurs que de manière occasionnelle.

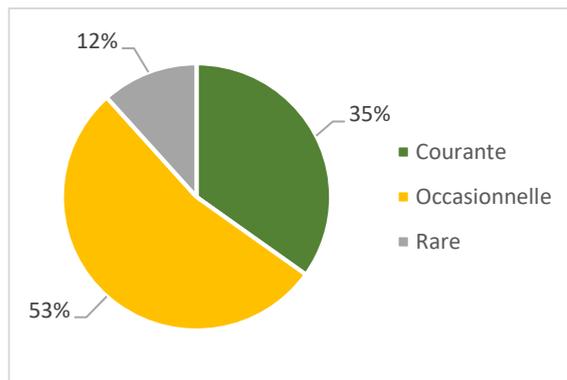


Figure 13. Fréquences des demandes des clients relatives à l'origine des bois

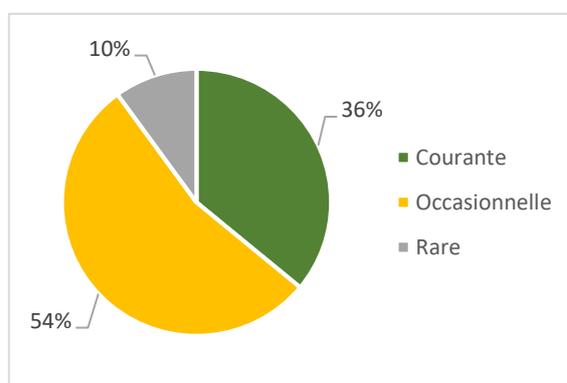


Figure 14. Fréquences des demandes des clients liées à la consommation de produits en circuits courts

3.2.4. Investissements et innovations

Au total, et pour toutes les régions considérées, 55 % des scieries mixtes et scieries de feuillus souhaitent investir au cours des prochaines années. La plupart des investissements concerne l'achat d'équipements et de matériels ou la production et commercialisation de nouveaux produits (lames de terrasses, bardage, etc.). Un quart de ces entreprises prévoient également d'engager du personnel. Enfin, quelques investissements relatifs à la production énergétique (chaudière, panneaux photovoltaïques, etc.) ont été mentionnés par plusieurs scieries.

3.3. Le sciage de résineux

Au total, pour les trois régions considérées, 19 scieries de résineux ont participé à l'enquête. Ces entreprises ont été classées sur base du volume de leur production annuelle selon le système de classification proposé par le FCBA (CTBA, 2001) (Figure 15).

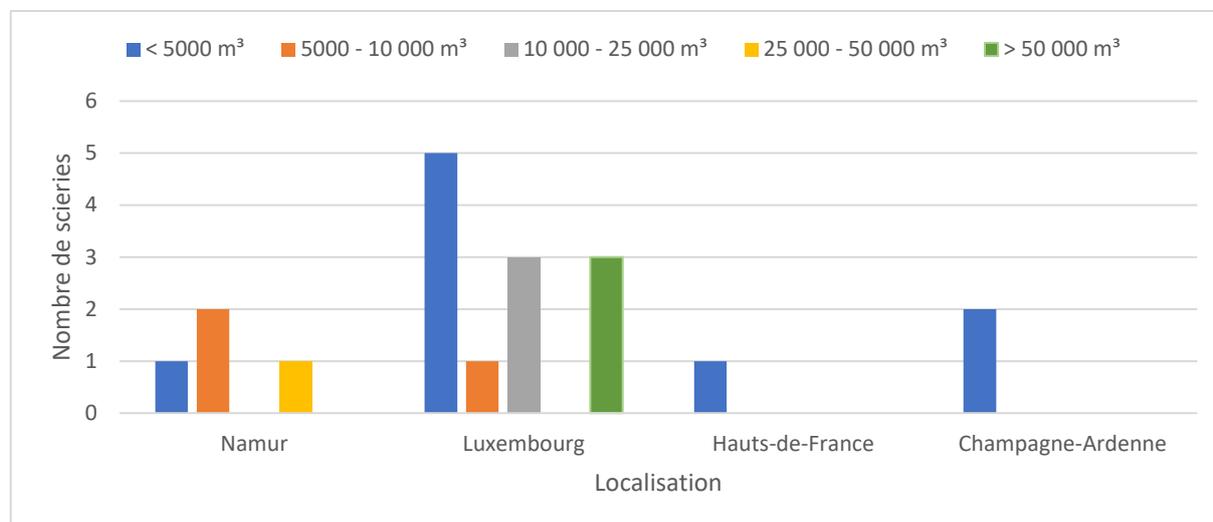


Figure 15. Distribution des scieries de résineux selon leur catégorie de production (m³ de sciage/an)

La Figure 15 révèle, d'une part, une situation totalement divergente entre les versants belges et français, essentiellement expliquée par la faible proportion de peuplements résineux en Hauts-de-France et Champagne-Ardenne.

Elle illustre, d'autre part, l'absence de scieries de résineux en province de Hainaut et l'existence d'un contraste marqué entre les provinces de Namur et de Luxembourg, cette dernière accueillant non seulement le plus grand nombre de scieries, mais également les plus grosses. Outre ces unités de sciage de taille, elle comptabilise plusieurs scieries artisanales dont les volumes annuels de bois consommé sont inférieurs à 5000 m³. Ce nombre plus élevé de scieries de résineux en province de Luxembourg et l'importance de leur activité s'expliquent majoritairement par la présence dominante de peuplements résineux au sud et à l'est du pays et, par conséquent, par leur proximité avec la ressource.

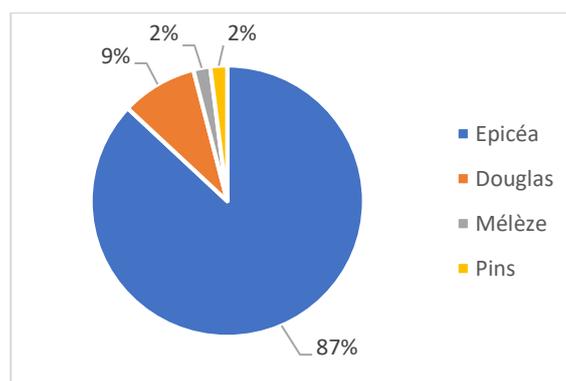
3.3.1. Approvisionnement

Les besoins en grumes de résineux indigènes de ces 19 scieries avoisinent 1 515 000 m³ pour l'année 2016. A ce volume s'ajoute également l'approvisionnement en bois, non négligeable, des 24 scieries mixtes rencontrées (Tableau 2). Au total, la consommation en bois de ces scieries s'élève à près de 1 550 000 m³.

Ce volume de bois est essentiellement constitué d'épicéa (87 %) et, dans une moindre mesure, de douglas (9 %). Le volume restant, de l'ordre de 60 000 m³, est équitablement réparti entre le mélèze et le pin sylvestre (Figure 16).

Tableau 2. Volumes de bois consommés par les scieries de résineux de la zone étudiée pour l'année 2016

Localisation	Besoins en grumes de résineux pour les scieries de résineux (m ³)	Besoins en grumes de résineux pour les scieries mixtes (m ³)
Province de Hainaut	-	-
Province de Namur	59 400	10 300
Province de Luxembourg	1 450 600	7 500
Hauts-de-France	2 000	4 700
Champagne-Ardenne	3 000	7 500
Total	1 515 000	30 000

Figure 16. Besoins des scieries de résineux et des scieries mixtes pour l'année 2016 (1 547 000 m³)

Les scieurs namurois parcourent, en moyenne, 63 km pour s'approvisionner en résineux contre 79 km pour les scieurs luxembourgeois. Cet écart, à priori contradictoire par rapport à leur proximité avec la ressource, s'explique par un besoin plus élevé en bois des trois grosses unités de sciage du territoire (> 50 000 m³) nécessitant un rayon d'approvisionnement plus vaste. Le positionnement des scieries namuroises en bordure de la province de Luxembourg constitue également une part de l'explication.

La plus faible proportion de peuplements résineux pour les régions de Champagne-Ardenne et des Hauts-de-France contraint les scieurs à effectuer de plus longs déplacements pour s'approvisionner et à parcourir, en moyenne, près de 100 km et 200 km, respectivement.

L'approvisionnement en bois est problématique pour quatre entreprises sur cinq. Le prix élevé de la matière première (87 %) et la forte concurrence sur le marché (60 %) sont principalement pointés du doigt par les scieurs. A ces pressions s'ajoutent également des contraintes liées à la disponibilité en essences et en qualité (47 %), aux pratiques de vente et de cubage de l'administration forestière (40 %) et à la réglementation en matière d'exploitation (33 %) et de normes environnementales (33 %). Enfin, quelques scieurs notent des problèmes propres au coût du transport et à ses contraintes réglementaires (20 %) et, dans une moindre mesure, à leur trésorerie (7 %).

3.3.2. Commercialisation

L'évolution des demandes en produits sciés au cours des trois dernières années est présentée au sein de la Figure 17 et ne concerne que les entreprises des provinces de Namur et de Luxembourg.

Au cours de cette période, 50 % des scieries ont connu une augmentation de la demande en produits et 31 % ont été marquées par une régression. Les trois entreprises restantes n'ont, quant à elles, noté aucun changement.

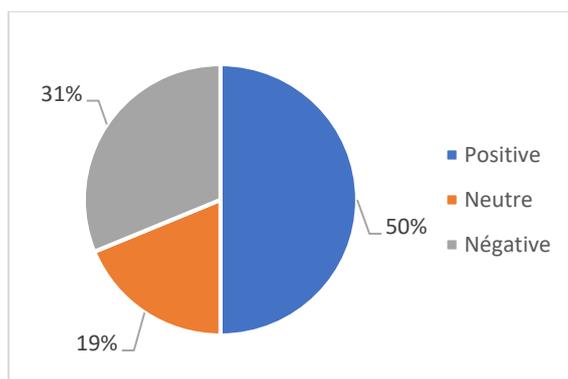


Figure 17. Evolution des demandes au cours des trois dernières années pour les provinces de Namur et de Luxembourg

Du côté français, le bilan est entièrement positif puisque l'unique scierie de résineux des Hauts-de-France et les deux scieries de Champagne-Ardenne ont toutes les trois enregistré une augmentation de la demande au cours de cette même période.

A l'instar du secteur du sciage de feuillus, les pièces de courtes dimensions s'écoulent difficilement et constituent un problème pour plus de 30 % des scieries de résineux tandis que le surstock de produits connexes a été relevé par deux entreprises.

Le phénomène d'incapacité des scieries à répondre à certaines demandes est également identifié de manière importante au sein du secteur résineux puisque 93 % d'entre-elles s'y retrouvent couramment confrontées. En cause, des exigences liées aux caractéristiques des produits et des commandes (dimensions, volumes, combinaisons, etc.) (36 %) nécessitant dans certains cas une logistique trop contraignante et un trop faible retour sur investissement et une capacité de production insuffisante pour répondre aux délais imposés (32 %) (Figure 18 ; Figure 19). Les prix demandés constituent également une raison énoncée, de même que le manque de trésorerie.

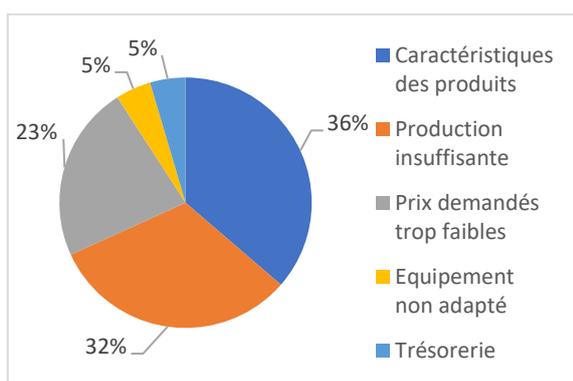


Figure 18. Causes de l'incapacité des scieries à répondre à certaines demandes

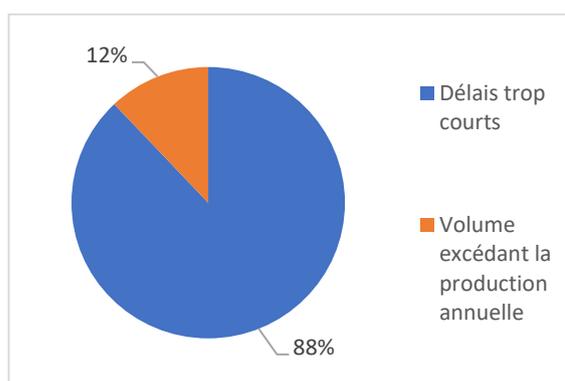


Figure 19. Détails relatifs à la cause « Production insuffisante » de la figure 17

3.3.3. Bois local et circuits courts

81 % des scieries de résineux sont également questionnées par leurs clients sur l'origine des bois qu'ils achètent et, de manière plus globale, sur leur provenance locale ou non.

Néanmoins, ces demandes ne sont exprimées que couramment et occasionnellement pour seulement 4 et 5 de ces scieries. Les trois dernières scieries n'ont relevé cette demande qu'à de rares occasions (Figure 20). Comme pour les feuillus, cette sensibilité à l'aspect local de l'approvisionnement est essentiellement éprouvée par les particuliers.

Une proportion un peu plus faible de scieries (75 %) est sollicitée par des particuliers désireux de promouvoir une consommation de bois par le biais de circuits-courts.

42 % de ces entreprises vendent couramment des produits selon ce mode de consommation tandis que 33 % ne sont sollicitées qu'occasionnellement. Une telle sensibilité n'est exprimée que rarement pour le quart restant des entreprises (Figure 21).

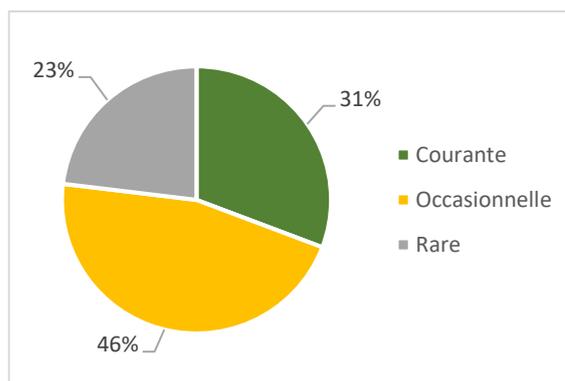


Figure 20. Fréquences des demandes des clients relatives à l'origine des bois

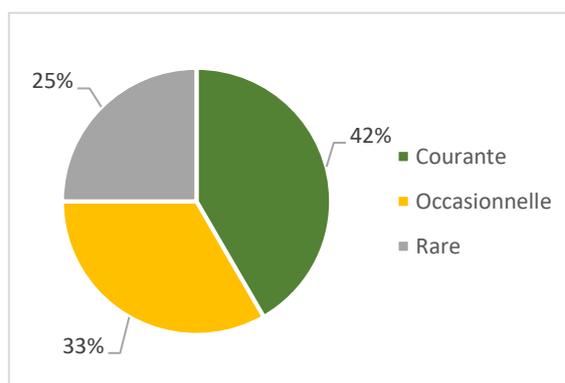


Figure 21. Fréquences des demandes des clients liées à la consommation de produits en circuits courts

3.3.4. Investissement et innovations

Parmi les 19 scieries de résineux rencontrées, 12 souhaitent développer leur entreprise au cours des prochaines années, soit un total de 63 %. Le principal poste d'investissement renseigné par ces entreprises est l'achat d'équipement lourd (58 %), et plus particulièrement de séchoirs ou de raboteuses. Ces achats se justifient par une demande croissante en produits séchés et rabotés rapportés par plusieurs scieries et un besoin nécessaire de diversification permettant de répondre à ces demandes de manière adéquate. L'élargissement de la gamme de produits constitue d'ailleurs le second poste d'intérêt puisqu'un tiers des entreprises désirent investir ou innover selon leur capacité, leur taille, leur clientèle ou encore leur portefeuille. Pour répondre à un type d'acheteurs plus connectés, une entreprise a même décidé de s'orienter vers la création de nouveaux supports de communication et le lancement d'une plateforme de vente web.

4. Conclusion et perspectives

L'inexorable déclin du nombre d'unités de sciage au travers des territoires wallons et français nous rappelle amèrement la dure loi du marché et l'impact considérable de la concurrence étrangère notamment. Dans un tel contexte, il importe pour ces entreprises d'agir simultanément sur plusieurs fronts et de consolider les initiatives déjà mises en œuvre :

- Rechercher de nouveaux débouchés et concevoir des produits à haute valeur ajoutée pour les bois feuillus et les bois moyens en particulier ;
- Diversifier la production en élargissant la gamme de produits et en s'équipant pour répondre adéquatement aux demandes du marché (produits séchés et rabotés, traitements de préservation, bois local, etc.) ;
- Développer de nouveaux outils de commercialisation en renforçant la présence sur le web et en utilisant les vecteurs de promotion actuels ;
- Renforcer le dialogue avec les acteurs en amont et en aval de la filière ;
- Poursuivre un objectif d'innovation et développer les initiatives récentes existantes ;
- Prospector et développer de nouveaux marchés, à l'étranger notamment ;
- Renforcer l'image durable du bois et s'appuyer des considérations écologiques actuelles pour consolider sa place auprès des consommateurs.

Le secteur du sciage constituant le maillon central de cette chaîne forêt-bois, à l'interface de la matière première brute et des artisans qui en valorisent sa quintessence, il est essentiel que des actions concrètes soient menées en amont et en aval de ce chaînon. Ainsi, le soutien au secteur doit passer par la prise et le renforcement de diverses mesures :

- Encourager le consommateur à utiliser des produits bois locaux en les informant du potentiel de nos ressources locales, en les sensibilisant à la notion de « consommation locale » et en dédramatisant le secteur de l'exploitation forestière ;
- Promouvoir les métiers du bois afin de combler le manque de main d'œuvre qualifiée ;
- Agir auprès des pouvoirs publics pour renforcer l'intégration de la matière bois locale au sein des projets immobiliers publics ;
- Promouvoir les produits et ouvrages pilotes exemplaires conçus à partir de nos ressources bois ;
- Orienter une réflexion commune, alliant tous les acteurs de la filière, sur la gestion forestière de demain au vu de l'importance croissante des aspects écologiques et sociaux qui y sont liés, des menaces du changement climatique et des contraintes du marché ;
- Renforcer les actions enrayant la fuite de matière première vers les marchés étrangers et favorisant les entreprises du territoire ;
- Consolider les actions de reboisement et valoriser de manière optimale les parcelles privées pour éviter d'entraver la fonction productive de la forêt.

Certaines initiatives et actions fleurissant çà et là constituent une preuve de la motivation de quelques entreprises du secteur à s'engager dans une démarche active et innovante face aux difficultés rencontrées. Mais cette démarche ne doit pas constituer l'apanage de peu mais le moteur de tous, pour le bien de toute la filière. Et pour en assurer un avenir cohérent, tant sur le plan économique que social et environnemental.

5. Bibliographie

CTBA, 2001. *Manuel Scierie : Techniques et matériels*. Paris, France. 397 p.

BOLDRINI S., 2011. *Le secteur du sciage en Belgique. Besoins en matière première et production*. Fédération Nationale des Scieries, Bruxelles. 36 p.

FÉDÉRATION NATIONALE DES SCIERIES, 1989. *Questionnaire sur la structure de l'industrie du sciage*. Rapport commandé par la Commission Européenne pour l'Europe des Nations Unies. Bruxelles, Belgique : [s.n.].

OFFICE ECONOMIQUE WALLON DU BOIS, 2017. *PanoraBois Wallonie, édition 2017*. 79 p.